

## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date: Conseil municipal du 25.03.2025. Heure: 14h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents : François GARIDACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Lucie FRIMIGACCI ; Emmanuelle FRIMIGACCI ; Dominique POGGI ; Alexia ZANETTACCI ; Sandrine CINOTTI ; Ange SUSINI.

Représentés : Jean-Paul PAOLI a donné une procuration à Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI.

Secrétaire de séance : Sandrine CINOTTI.

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, neuf élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2025/10 Création des emplois saisonniers de l'année 2025 : adoptée.
- Délibération n°2025/11 portant sur l'octroi d'une subvention destinée à un voyage scolaire : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de ces délibérations.

Teneur des discussions au cours de la séance :

Les membres du conseil municipal tiennent à souligner que la course du 16 mars 2025 était très bien organisée.

Emmanuelle FRIMIGACCI: Le nouveau directeur du centre culturel prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> avril 2025.

Alexia ZANETTACCI : L'association NOVE INSEME souhaiterait savoir s'il serait possible de créer un point d'eau au niveau du comptoir du théâtre de verdure.

Le Maire : Le chantier de l'école redémarrera sous peu, la grue doit faire l'objet d'une vérification réglementaire cette semaine.

Signatures

La secrétaire de séance

Le Maire,

François GARIDACCI